Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 90 (1964)

Heft: 12: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

90e année Lausanne, 13 juin 1964 N° 12

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 34.—	Etranger	Fr. 38.—
Sociétaires	»	» 28.—	»	» 34.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:
1/1 page . . . . . Fr. 350.—
1/2 » . . . . . » 180.—
1/4 » . . . . . » 93.—
1/8 » . . . . . » 47.—
Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Les transports internes de l'Exposition nationale 1964, par M. J. Perret, président de la Commission des transports urbains, internes et de la circulation de l'Expo 64. — Le télécanapé et les deux monorails, moyens de transport originaux de l'Exposition nationale suisse, par R.-H. Lambert, ingénieur, directeur de la Compagnie d'Etudes de Travaux publics S.A. — La tour panoramique Bühler. — Le circarama. — Polyvision. — L'« hydrotéléphone », par Roger Legrand, directeur technique d'Ultrasons Industriels S.A., à Genève. — Poste de transformation pour 750 kV. — L'automatisation des installations de fabrication des flans par coulée continue en bande, par MM. Dr D. Antenpohl et J. von Hulst, de l'Aluminium Suisse S.A.
Bibliographie. — Divers. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

LES TRANSPORTS INTERNES DE L'EXPOSITION NATIONALE 1964

par M. J. PERRET, président de la Commission des transports urbains, internes et de la circulation de l'Expo 64

Les techniques nouvelles offrent de multiples solutions aux problèmes de transport. Depuis l'époque peu lointaine des diligences et de la marine à voile, la domestication de l'énergie permit à l'homme de se jouer des distances. En ce qui concerne les déplacements terrestres, il est apparu dès lors deux catégories distinctes de moyens de transport. La première comprend tous ceux qui restent liés à une voie propre, tels les chemins de fer et leurs dérivés, soit les funiculaires, téléphériques, monorails et tapis roulants. tandis que la seconde englobe les véhicules automobiles routiers.

Pour des raisons économiques, la première catégorie ne comporte que des transports collectifs, tandis que la seconde comprend également les transports privés. Tant que ces derniers n'existaient qu'en nombre limité, la notion de l'encombrement des voies publiques ne se posait guère, mais depuis la première guerre mondiale le développement de l'automobile a bouleversé les notions des urbanistes, car il importe de tenir compte non seulement de l'espace occupé par le véhicule individuel lorsqu'il circule, mais aussi de son stationnement. A titre d'indication, les parkings prévus occupent à eux seuls une surface égale à celle de l'Exposition, soit près de 550 000 m².

L'expérience montre que les automobiles privées déplacent en moyenne 1,7 personne et que les surfaces utiles au trafic motorisé des personnes varient comme suit, selon le mode de locomotion :

1	personne	qui marche	occupe	¾ m² de chaussée
1	»	en métropolitain	»	1 m² de surface de plate-forme
1	»	en autobus	»	2 m² de chaussée
1	»	en vélocipède	»	7 m² de chaussée
1	»	en motocyclette	»	18 m² de chaussée
1	»	en automobile	»	30 m² de chaussée